

Sujet : [INTERNET] Carriere de Cahaignes

De : Benoît COLLARD

Date : 19/01/2024 17:07

Pour : pref-projet-terreal@eure.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur ,

Je me permet de vous écrire pour faire des annotations dans le cahier de doléances sur cette carrière en projet a Cahaignes

1) le projet a été rétréci en surface et en durée mais il n'y a aucun document qui atteste que la carrière ne pourra pas

s'approcher du village par la suite , c'est une catastrophe au niveau des nuisances sonores et visuels pour les habitants et bien sur une dévalorisations des maisons qui va s'en suivre .

2) Nous sommes dans une zone humide , et c'est pour cela qu'alentour le lieu dit s'appelle: "Champ pourri".

Nous avons une pente extrêmement douce , quasi nul et l'eau va inévitablement venir au pied des maisons du bas du village (comme cela est arrivé en 2003 au moment de fortes pluies). ce dossier là est très mal étudié par Tereal .

même si un bassin est prévu , ou va aller le trop plein d'eau ?

3) Aucune compensation financière (ou autre) n'est accordé pour la commune et les habitants n'y voit alors que des inconvénients et aucun avantage .

En espérant que mes annotations serons prises en compte , recevez Monsieur le commissaire enquêteur ,

mes salutations les meilleurs .

Benoit COLLARD

27420 Cahaignes / Vexin sur epte